



NON AU MODELE DE JO

PROPOSE PAR LE CIO

LE CNOSF

ET LE COMITE DE CANDIDATURE

D'ANNECY



Le comité anti Olympique d'annecy s'est créé le samedi 17 janvier 2009.

On y trouve divers partis politiques, diverses associations environnementales, et des citoyens indépendants. www.comiteantiolympiqueannecy.com

Dossier de Presse de Février 2010

Voici nos motivations :

➔ Ecologie

☞ La compensation carbone

L'objectif indispensable n'est pas de maintenir nos émissions de gaz à effet de serre, l'urgence est de se mettre maintenant en route pour réduire d'ici à 2050 nos émissions de 75%. Ce projet ne le permet pas. En effet :

Premièrement les transports internationaux et la sécurité ne sont pas compris dans le calcul des gaz à effet de serre ! La mairie d'Annecy considère que ce n'est pas son problème !!!! Qui veut ces JO ?

Selon l'estimation faite pour les JO de Vancouver (voir annexe 1) les transports internationaux correspondent à 73% des émissions de gaz à effet de serre induites par les JO et Annecy s'en lave les mains. Donc 73% ne seront pas compensés (auxquels il faut ajouter la sécurité).

Deuxièmement toujours sur l'exemple de Vancouver, de nombreux postes n'ont pu être évalués : transports en cargo athlètes, média, sponsors, fuites de gaz frigorigènes qu'on sait importantes lors de telles manifestations voir Albertville 92, les tests, et l'olympiade culturelle.

D'autres postes ont été évalués avec des indices de fiabilité insuffisants :

Constructions (4000 tonnes indice de confiance très bas), Fret maritime (11000 tonnes indice de confiance très bas), déplacement locaux des services contractuels (5000 tonnes indice de confiance très bas).

Troisièmement un récent rapport de l'Adème

(<http://www2.ademe.fr/servlet/getBin?name=4F829CE9F197895430A2D21C2BF8562F1171534912485.pdf>) , indique que les organisations habilitées à calculer les émissions et la compensation sont jeunes et inexpérimentées. Les conséquences étant un calcul des émissions allant du simple au triple, et un coût de la compensation allant de 6 à 24 euros. Soit un facteur d'erreur maximal de 12, ce qui explique que selon les organismes, la compensation d'un vol New York Paris va de 8 à 80 euros.

L'information sur les projets soutenus est souvent lacunaire. Chez certains opérateurs, il y a même quelque fois aucune information (ou tout au plus le nom du pays où se déroule le projet). De plus, il n'y a souvent aucune information sur les opérateurs de ces projets de développement. Il est même permis de penser que plusieurs opérateurs ont recours aux mêmes ONG pour développer des projets, voire financent les mêmes projets (réurrence de fiches sur le reboisement en Ouganda, les fours solaires au Bangladesh... mais l'absence d'information plus détaillée ne permet pas d'en être certain).

Quatrièmement, de nombreux projets routiers adossés officiellement ou officieusement au dossier JO vont amener définitivement de très nombreuses voitures sur la région sans que cela soit pris en compte dans le calcul de l'effet de serre, le site impliquons nous se vante même que les JO d'Albertville ont augmenté de 25% la fréquentation des stations de Tarentaise et Jean-Luc Rigaut se vante que les JO d'Annecy feront de même. Le comble de l'imbécillité politique économique et écologique, la fuite en avant du tout tourisme blanc : pour gagner de plus en plus d'argent, faire monter de plus en plus de voitures dans les stations qui vont augmenter l'effet de serre et utiliser de plus en plus de canons à neige, anticiper la fin de la neige en moyenne montagne et donc la fin du tourisme blanc***. Ne vaudrait-il mieux pas reformer le tourisme vers un tourisme vert, chez l'habitant à la ferme, disséminé sur tout le territoire de haute Savoie plutôt que sur une poignée de stations que l'on est entrain de sacrifier à la lâcheté politique, à la démagogie et à la mégalomanie d'élus en mal de reconnaissance. Il faut ajouter à cela que Monsieur Rigaut souhaite attirer de nouveaux investisseurs grâce aux JO une nouvelle source de Co2, elle non plus, pas prise en compte.

En conséquence, aucune personne dotée, ne serait-ce que d'un cheveu d'honnêteté intellectuelle ne pourrait utiliser la compensation carbone pour justifier ces JO.

Bilan carbone prévisionnel de Vancouver 2010

source d'émission	Ampleur de 1 à 3	estimation tonne co2	indice de confiance
RELAIS DE LA TORCHE		1505	
vehicules du covan	1	700	haut
trajets en train	3	160	haut
trajets en avion	3	100	moyen
voyage des relayeurs	3	450	bas
hébergement du personnel Relais de la Flamme	3	90	bas
carburant de la flamme	1	5	moyen
ENERGIE		29900	
electricite tous sites	2	12000	haut
chauffage non électrique tous sites	1	13000	moyen
puissance de reserve	1	2300	moyen
chauffage non électrique entrepots	1,3	1000	bas
flamme olympique	1	1600	bas
TRANSPORTS LOCAUX		32300	
VANOC émissions maritimes	1	2500	haut
Logistique – VANOC transport	1	1700	haut
Logistique – transport additionel	3	330	tres bas
Services Contractuels	3	5000	tres bas
Médias	3	230	tres bas
Sponsors	3	40	tres bas
TRAJETS EN AVION VERS ET DEPUIS LES JEUX		226500	
Athlètes et équipes officiels	3	12000	moyen
Famille olympique	3	6000	bas
Partenaires	3	500	bas
Spectateurs	3	160000	moyen
Média	3	13000	moyen
Sponsors	3	35000	moyen
DECHETS		1,1	
Elimination des déchets solides	3	1100	moyen
VANOC ADMINISTRAT ION		14400	
VANOC Energie (electricité, chauffage)	2	1300	très bas
VANOC Papier	3	3500	moyen
VANOC trajets quotidiens personnel	3	2600	moyen
VANOC trajets d'avion d'affaire	3	8000	moyen
TRANSPORT LONGUE DISTANCE EN CARGO		11000	
Fret maritime	3	11000	très bas
Athlètes et équipes officiels	3	non estimé	
Media	3	non estimé	
Sponsors	3	non estimé	
CONSTRUCTION		4000	
emissions inhérentes	3	4000	très bas
ACCOMMODAT ION		7,78	
Logement famille olympique	3	200	moyen
Logement partenaires	3	80	moyen
Logement spectateurs	3	3000	moyen
Logement Média	3	2500	moyen
Logement Sponsor	3	2500	moyen
DIVERS		no estimate	
Fuites de gaz frigorigéne (e.g. HFC)	1	no estimate	
Tests	1,2,3	no estimate	
Olympiade culturelle	1,2,3	no estimate	
TOTAL		328 485	

*****Selon l'OCDE, les changements climatiques menacent le secteur des sports d'hiver en Europe**

Le tourisme est une activité économique essentielle dans les pays alpins. On dénombre chaque année entre 60 à 80 millions de touristes et quelque 160 millions de "journées skieurs" en France, Autriche, Suisse et Allemagne.

D'après une nouvelle analyse de l'OCDE (la première étude internationale systématique sur les domaines skiables de l'arc alpin), les changements climatiques remettent gravement en question la fiabilité de l'enneigement dans les stations de ski et, par conséquent, menace les économies régionales qui sont tributaires du tourisme d'hiver.

Les Alpes sont particulièrement sensibles aux changements climatiques et le réchauffement récent y a été à près de trois fois supérieur à la moyenne mondiale. Les années 1994, 2000, 2002, et 2003 ont été les plus chaudes dans les Alpes au cours des cinq cents dernières années (d'après des reconstructions de haute résolution du climat de la région depuis 1500 après J-C.). **Les projections des modèles climatiques font état de changements encore plus sensibles dans les décennies à venir**, notamment d'une diminution de la quantité de neige à basse altitude et d'un recul des glaciers conjugué à la fonte du permafrost plus haut.

Actuellement, on considère que 90% des domaines skiables alpins de moyenne ou grande taille, soit 609 domaines sur 666, bénéficient d'un enneigement naturel suffisant pendant au moins cent jours par an. Les 10% restants opèrent déjà dans des conditions précaires. Une hausse de la température de 1°C, de 2°C ou de 4°C à l'avenir pourrait ramener le nombre de domaines skiables jouissant d'un enneigement fiable à 500, 400 ou 200, respectivement.

Les exploitants des stations ont déjà pris des mesures pour s'adapter à l'élévation de la limite d'enneigement et au raccourcissement de la saison, mais la plupart d'entre eux recourent à la technologie au lieu de modifier leurs comportements. La neige artificielle peut être rentable pour eux, mais elle consomme beaucoup d'eau et d'énergie, et a une incidence sur les paysages et les écosystèmes. En outre, **les coûts de fabrication de la neige de culture** augmentent considérablement à mesure que les températures s'élèvent, et dès lors que celles-ci **auront dépassé un certain seuil, fabriquer de la neige ne sera plus viable.** Des revêtements de plastique peuvent protéger les glaciers, mais ils ne les empêcheront pas de fondre totalement si la tendance au réchauffement se maintient. **Niveler les pentes et détourner les cours d'eau pour modifier le relief mettent l'environnement naturel en péril et accroissent les risques de crues soudaines et d'éboulements.** **Globalement, l'adaptation obéit aux forces du marché, qui favorisent le statu quo par rapport à des transitions qui pourraient coûter cher économiquement et politiquement à court terme.**

Le rapport complet, intitulé **Changements climatiques dans les alpes européennes – Adapter le tourisme d'hiver et la gestion des risques naturels**, paraîtra en février 2007. Pour obtenir des informations complémentaires, les journalistes sont invités à contacter [Shardul Agrawala](mailto:Shardul.Agrawala@oecd.org), Direction de l'environnement de l'OCDE (tél. + 331 45 24 16 65). Des informations complémentaires ainsi que des résumés par pays sont disponibles à www.oecd.org/env/cc/alpes.

-Le parking sous les haras, une vraie volonté de développer les transports en communs en haute Savoie ou un aspirateur à bagnole en plein centre d'Annecy ?

-dans le dossier de candidature : « les deux villages seront à l'immédiate proximité des voies routières, autoroutières et ferroviaires » [*décidément on se demande bien où sont privilégiées les voies ferroviaires pour « canaliser les déplacements »*]

- dans le dossier de candidature : « L'infrastructure autoroutière et routière actuellement en service relie déjà efficacement les différents sites olympiques entre eux et le reste de l'Europe. Elle bénéficie en outre d'un maillage autoroutier de 120km qui fait de la Haute Savoie un carrefour de l'Europe. A ce titre, Annecy est désormais à moins de trente minutes par la nouvelle autoroute A41 nord. De plus, l'ensemble des sites est facilement accessible par des axes deux fois deux voies dans la plupart des cas et systématiquement par un minimum de deux itinéraires routiers distincts afin d'éviter les effets de saturation. Ces caractéristiques permettront la mise en place aisée des voies olympiques ». [*En effet quelle belle profession de foi pour le ralliement des sites olympiques en transports en commun*]

« Les nouvelles infrastructures nécessaires à la tenue des jeux permettront une accélération de l'amélioration de la liaison entre Morzine et le réseau routier. » [*Pourquoi faire puisque pour les JO tout le monde va se déplacer en transport en commun...*]

Bref tout cela ajouté si 5% sont compensés c'est un miracle, or nous le répétons, il ne s'agit pas de compenser mais de réduire nos émissions de 50% dans le monde et 75% en France

Les promoteurs des JO d'Annecy 2018 affirment que tout sera compensé mais aucune étude n'a été faite et les plus fervents défenseurs ne sont même pas au courant du dossier comme on peut s'en rendre compte dans l'extrait de la voix des Allobroges ci dessous :

☞ **La biodiversité**

Les autos tuent trois fois plus de gibier que les chasseurs sur la rd1508) ... Quelle bonne idée le doublement du contournement.

L'effet de serre permet à des plantes de moyenne altitude de coloniser les terres plus hautes et d'empêcher des plantes en voies de disparition de se développer, l'impact sur la faune qui s'en nourrit est évident.

☞ **L'eau**

- En deux semaines les **JO** de Turin ont consommé **autant d'eau qu'une ville de 600 000 habitants** pendant un an – vivent les canons à neige. Rappelons qu'en Haute Savoie (souvent en alerte nappes phréatiques basses) il y a plus de 700 000 habitants. On va donc consommer en 4 semaines ce que l'on consomme d'habitude en un an alors que l'on manque d'eau.

-des tonnes de déchets vont être produits dans une région qui ne sait déjà pas gérer les siens, à notre connaissance les déchets des poubelles publiques du centre-ville d'Annecy ne sont pas triés et vont directement à l'incinérateur... Le comité de candidature prévoit 35 millions d'euros de produits dérivés pour les JO qui finiront rapidement à la poubelle : casquettes, mains géantes...

☞ **Les tremplins** vont défigurer le site des confins : « les deux tremplins, implantés à proximité du centre de la Clusaz, seront intégrés au relief naturel. La partie supérieure des tremplins ne dépassera pas le terrain naturel de plus de 5m. »

[*Monsieur Gilles Bernard en réunion publique du 26 janvier nous a affirmé que la pente naturelle du site était étonnement tout à fait en correspondance avec la pente d'un tremplin de saut à ski (qui comprend trois rayons de courbure différents) et un mensonge de plus d'autant plus qu'il y a un petit et un grand tremplins à construire avec des inflexions de pente à des endroits différents*].

Les tremplins sont en zone rouge de risque d'avalanche. La préfecture envisage de réécrire le plan de prévention des risques : une signature et le risque disparaît, c'est magnifique.

☞ **pcb biphényles polychlorés** dans le lac Alors que Rigault veut les JO pour attirer de nouvelles entreprises

☞ **Hap** (hydrocarbures aromatiques polycycliques) dans le lac alors qu'ils veulent créer nombres d'aménagements routiers dont l'aspirateur à voitures : le tunnel sous le Semnoz et le doublement du contournement routier d'Annecy. Rappelons que les HAP viennent des échappements des voitures et autres véhicules à moteurs thermiques, et comme la mairie d'Annecy trouve qu'il n'y a pas assez d'hap dans le lac elle y soutient le wakesurf.

➔ **Aménagement du territoire**

☞ **DTA** : certains aménagements ne semblent pas possible avec la DTA en vigueur aussi ne sommes nous pas surpris de voir arriver à point une modification de la DTA qui ne la rend plus opposable aux autres aménagements du territoire et nous craignons fortement pour la préservation des hauteurs et des plaines. Dans le document de candidature : « La directive territoriale d'aménagement est actuellement en cours d'élaboration, et pourra donc prendre en compte les impératifs nécessaires par l'organisation des jeux. » [*Il faudrait savoir si c'est une directive de protection du territoire ou des jeux*]. « De surcroît sa version provisoire ménage par avance la possibilité de dérogations au profit de projets exceptionnels. » [*On peut*

donc violer la Dta si on a un projet exceptionnel par sa mégalomanie, sa pollution, son injustice, son inconséquence, son irresponsabilité, son gaspillage financier.]

« Les schémas de cohérence territoriale et les plans locaux d'urbanisme ne posent aucune difficulté. La Pleine coopération des collectivités locales concernées et acquise. » *[Donc les PLU et les Scot ne seront pas rédigés ou modifiés en fonction des besoins des territoires mais en fonction des besoins de monsieur Rigaut de l'aveu même de ce document].*

« par souci d'efficacité il pourrait toutefois être demandé des adaptations mineures aux disposition législatives et réglementaires en vigueur. *[et oui, il y a la loi pour les plus faibles inviolable, intransigeante, et la loi pour les plus forts à géométrie variable].*

Dans la DTA de Juin 2009

« La ville d'Annecy et le département de Haute-Savoie ont été retenus par le Comité National Olympique pour défendre les chances de la France pour l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver en 2018. Si cette candidature aboutissait, les dispositions de la DTA ne doivent pas faire obstacle à la réalisation d'équipements ou d'infrastructures jugées indispensables au bon fonctionnement de cette manifestation planétaire, dès lors que ces projets respecteront les principes essentiels du présent chapitre. »

Dans la DTA de novembre 2009

Par ailleurs, la ville d'Annecy et le département de Haute-Savoie ont été retenus par le Comité National Olympique en tant que candidat de la France pour l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver en 2018. Si la candidature se concrétise, la DTA sera modifiée pour localiser les grandes infrastructures nécessaires à cette manifestation au titre de l'article L111-1-1 du Code de l'Urbanisme. Les installations et équipements devront se conformer à ses principes généraux."

Est-ce à la DTA de se plier aux JO ou aux JO de se plier à la DTA ?

☞ Jo et sillon Alpin

Les JO d'Annecy, comme l'auraient fait ceux de Grenoble servent le projet sillon alpin, continuité urbaine de Valence à Genève sur 220km engendrant hyper concentration, stress, impact sur la santé, impact sur la qualité de vie, désertification d'autres régions comme la Lozère.

100 millions d'euros engagés en 2009 pour la route par le département (Pont de la caille, déviation de la balme de Sillingy, contournement de saint Gervais) dans le droit chemin de l'objectif du projet sillon alpin de l'UMPS. et le rail ?

On peut lire sur le site du sillon Alpin :

« Structurés par un ensemble unique de villes, ces 150 kilomètres de vallées se sont enrichis chaque année de 10 000 à 15 000 habitants supplémentaires.

Mais la croissance économique a son corollaire. Elle s'est accompagnée d'une consommation de l'espace qui a engendré la multiplication des zones périurbaines, le recul des terres agricoles, l'emprise croissante des infrastructures de transport et la densification des flux de circulation.

Le Sillon alpin est aujourd'hui conduit à s'interroger sur la maîtrise de son développement urbain et sur la structuration de son territoire, avec plus de rigueur que d'autres espaces urbanisés moins contraints par le relief.

En réponse à ces enjeux essentiels, les départements de la Haute-Savoie, de la Savoie, de l'Isère et de la Drôme se sont engagés dans une réflexion partagée sur les grandes orientations à définir pour permettre le maintien, sur le long terme, de la dynamique à l'œuvre depuis 30 ans. »

Rien ne vous paraît contradictoire dans ce paragraphe ? On nous explique que 10 à 15 000 personnes de plus chaque années dans le sillon alpin ont grignoté du territoire sur la montagne les plaines agricoles, ont augmenté le nombre de routes, la densification urbaine, et on conclue en nous disant qu'on va essayer de maintenir cette croissance démographique !!! C'est dans cette droite lignée idéologique absurde qu'est conçu le projet Annecy 2018. Comment accepter 15 000 personnes de plus par an, sans densifier ni étendre les villes, sans grignoter sur les versant des montagnes, sans grignoter sur les terres agricoles, sans augmenter les déplacements ?

En quoi la Haute Savoie a-t-elle besoin de dépenser plus d'un milliards et demi pour un doublement de voie à 100 millions d'euros.

Pour les JO d'Albertville, la FRAPNA regrette que l'on ait fait « comme avant : urbaniser, terrasser, déboiser » et que ces Jeux aient été l'occasion de faire passer en force des opérations immobilières jusqu'alors repoussées.

Tous ces projets portés par le sillon Alpin sont : La rocade de Grenoble, L'A51, le Tunnel du Semnoz, Doublement du contournement routier d'Annecy...

➔ **Finance**

☞ **Des équipements surdimensionnés**

Le pays du mont blanc a un taux d'équipement par habitant en patinoire supérieur à l'agglomération de Montréal. En 2004, la patinoire de 1200 places de Saint Gervais a fait un déficit de 230 000 euros et l'on veut y construire une patinoire de 8000 places ? Saint Gervais n'est pas la seule concernée celle de 1800 places de Chamonix a fait la même année 390500 euros de déficit.

IL est également prévu une patinoire de 12000 places sur Annecy. Pour info seul Paris dispose d'une patinoire de cette taille(14000) et pratiquement aucune activité sur glace n'y a lieu.

Annecy 50 0000 habitants, agglomération 200 000 habitants patinoire prévue 12 000 places

Bordeaux 210 000 près d'un million patinoire 3500 places

Grenoble 156 000 530 000 patinoire 3500 places

Lyon 472 000 1 800 000 patinoire 3300 places...

Les patinoires seront transformées en piscine et gymnase et cela n'est pas compris dans le budget.

Un anneau de vitesse et deux tremplins qui ne seront presque plus utilisés.

Vancouver a vu son budget infrastructure augmenter de 23% car les villes candidates sous estiment délibérément ces coûts pour s'attirer les suffrages de la population et du Cio

Comment Annecy 2018 peut-il prétendre coûter 240 millions d'euros vu le vide technique du dossier déposé.

☞ **Des gestionnaires incompetents**

- A peine ont-ils commencés à dépenser l'argent public qu'ils dérapent déjà de 40% 1,4 millions d'euros d'ici mars 2009 au lieu du million prévu. Le budget de la cabine téléphérique de Planpraz a eu le droit à un dépassement de 50% soit 7 millions d'euros. L'Arcadium a vu son budget dépassé de 50% également. Comment faire confiance à de tels gestionnaires ?

- L'autoroute A 41 nord (LIANE) a une fréquentation de moitié inférieure aux prévisions. Et pourtant, on ne peut pas dire que "Liane" n'est pas aidée par le contexte :

- La route départementale parallèle était fermée pour travaux au point de la Caille pendant plusieurs mois au moment de l'étude.

- La liaison TER Annecy Genève est calamiteuse : durée moyenne = 2 h, pour un trajet de 43 km par la route, ou 57 km en train.

L'autoroute est donc déficitaire, ce que les associations écologistes avaient prévu durant la concertation.

Pour compenser les pertes le conseil général paye 10% de l'abonnement pour renflouer une entreprise privée.

Le contribuable a payé pour construire une autoroute inutile et paye une deuxième fois pour son fonctionnement déficitaire. Et le conseil général subventionne donc une activité polluante : l'utilisation de la voiture individuelle.

Mais il le fait avec les impôts de tous les contribuables :

- Les pauvres qui ne peuvent se payer d'essence et utilisent les transports en commun
- Les citoyens propres qui utilisent des moyens de déplacement écologiques pour financer les déplacements des riches, des égoïstes et des pollueurs.

- Principal objet des attaques de Bernard Accoyer, la gestion de l'agglomération d'Annecy (C2A), la plus importante du département, présidée par le maire d'Annecy, Jean-Luc Rigaut (Nouveau centre) qu'il ne

ménage pas. « Face à la crise, les élus doivent avoir l'emploi pour priorité des priorités. Pour cela, il faut maîtriser ses finances, ce qui n'est aujourd'hui pas le cas de la C2A a martelé Bernard Accoyer. Il faut revenir sur certaines dépenses et privilégier les investissements d'avenir. » Dans son collimateur figure évidemment le projet de rénovation de la salle de spectacle de Bonlieu. « Une simple remise aux normes serait suffisante. Y investir 15 millions d'euros est une aberration » affirme-t-il. « Ce dont on a besoin pour attirer les entreprises, c'est de doubler le contournement d'Annecy, de creuser le tunnel sous le Semnoz ou encore de disposer d'un palais des Congrès digne de ce nom. »

Au passage, le maire d'Annecy-le-Vieux tacle également son collègue annécien sur la gestion de l'argent des parkings publics. Quand aux politiques du conseil général, elles ne trouvent pas non plus forcément grâce aux yeux du patron départemental de l'UMP. Le Dauphiné du 04 septembre 2009.

Nous voyons deux incompétences dans ce sujet, la manifeste incapacité de JL Rigaut à gérer quoique ce soit, et l'incapacité à s'entendre entre eux, de gens qui prétendent rassembler tout le monde autour d'eux. Qu'ils commencent par se rassembler eux-même.

Des gestionnaires amateurs

Les promoteurs du projet se lancent sans vérifier la solvabilité des autres collectivités locales.

Ainsi le conseil régional qui a un budget réduit de 30% affirme qu'il ne mettra pas un centime dans le tunnel du Semnoz que pourtant B Accoyer et JL Rigaut adossent à la candidature d'Annecy. Les collectivités locales devront assumer les budgets des infrastructures que Monsieur Rigaut leur impose.

☞ **Des coûts non annoncés**

Les 240 millions d'euros annoncés ne tiennent pas compte du coût du centre de presse, de sécurité, des villages olympiques, télécabines, mise aux normes CIO des pistes de ski, ni celui des infrastructures routières Tunnel sous le Semnoz, Doublement du contournement routier d'Annecy, de Marignier... Ni du coût du passage du tour de France, le tour de France qui n'est pas venu depuis 20 ans a été invité pour faire publicité aux jeux, Jean-Paul Olivier a déjà commencé le 10 juillet à nous parler de la notoriété d'Annecy grâce aux jeux, lénifiant de s'extasier devant le verni sans regarder derrière pour un journaliste. Le coût des bâtiments à construire a été évalué par rapport aux autres JO en ajoutant l'inflation, mais il n'a pas été tenu compte dans l'estimation de l'évolution des normes 2012 et 2018.

On a mieux à faire avec 240 millions (bien plus du double en réalité).

☞ **Des coûts anticipés mais non attribués aux JO**

L'A41 dont Bernard Accoyer ne cesse de nous rebattre les oreilles ...

La piste de bobsleigh de la Plagne qui a été refaite en 2003 en prévision de nouveaux JO pour un coût de 6.3 millions d'euros sans consulter la population n'est pas incluse dans le budget.

☞ **Le budget de fonctionnement**

900 millions d'euros, alors que Vancouver avait prévu plus d'1,1 millions d'euros et a vu son budget sécurité tripler. Qu'en est-il du budget sécurité d'Annecy 2018. C'est le cahier des charges du CIO qui a provoqué ce surcoût mais les promoteurs d'Annecy 2018 ont ils sûrement une recette miracle.

On nous avait promis que le budget de fonctionnement serait uniquement à la charge du CIO ce qui apparaissait vrai pour un bilan positif mais faux pour un bilan déficitaire mais en plus qu'elle ne fut pas notre surprise de lire sur le « dossier de candidature » : programme CIO 400 millions d'euros, programme COJO d'Annecy 500 millions d'euros, et oui un mensonge de plus.

On nous assure que les financements seront privés (et donc payés par la pub et donc par le consommateur, c'est ça la lutte contre la vie chère ?) mais en même temps on nous parle au futur : « Les financements consacrés au COJO seront à négocier auprès des partenaires »

[et que se passera t-il si comme pour tous les JO, les coûts on été fortement sous évalués, et la générosité des sponsors en pleine période de crise entre autre publicitaire fortement surévaluée ?]

☞ **Des précédents édifiants**

• **Grenoble-1968**

Les grenoblois ont payés leurs jeux olympiques durant 27 ans. Leurs impôts ont été multipliés par 2.4 jusqu'en 1995. **De plus, 1 million d'entrées payantes furent attendues pour les épreuves sportives des JO de**

Grenoble, 503 700 furent vendues, dont une grande partie au rabais dès la deuxième semaine, vu le manque d'affluence.

- **Albertville 1992**

Michel Barnier nous avait promis l'équilibre pour les JO d'Albertville, comme il nous le promet pour les JO d'Annecy puisqu'il soutient cette candidature.

Merci monsieur Barnier, 42,7 millions d'euros de déficit pour les JO financés à 75% par l'état et 25% par le département, 4.7 millions d'euros de déficit pour Albertville, 9.15 millions d'euros pour Brides les Bains + un prêt de 58.8 millions d'euros jamais remboursé. Total 115 M d'euros.

La commune de Pralognan (665 habitants) a dû emprunter 44 millions de francs (6,7M€) pour construire le complexe touristique destiné à l'épreuve - confidentielle - de curling. Alors que son budget de fonctionnement n'était que de 30 millions de francs (4,57M€), la commune de Brides-les-Bains (606 habitants) a investi 200 millions (30,49M€) (avant les Jeux, dont 80 millions (12,19M€) pour une télécabine reliant Méribel et qui n'attire pas vraiment la grande foule. Avec un programme au-dessus de ses moyens, la commune s'est trouvée incapable d'assurer ses paiements.

Tout cela sans parler des dérapages dans les coûts de construction des équipements sportifs : la piste de bobsleigh, à La Plagne, a coûté 233 millions de francs (35,5M€), alors que l'évaluation initiale était de 67 millions (10,21M€), il faudra ajouter la rénovation en 2005 qui coulera 6,3M€ supplémentaires.. Et le tremplin de saut de Courchevel est revenu à 134 millions de francs (20,4M€), contre une évaluation initiale de 61 millions (9,3M€)

Les coûts postérieurs : Au bout de 18 ans la halle olympique est déjà à bout de souffle. Cinq scénarios se profilent pour la remettre à neuf ou la remplacer allant de 5 à 19 M€. On nous avait promis (comme on le fait pour les patinoires surdimensionnées des JO d'Annecy) qu'elle serait rentable, son déficit est de 300 000 € par an. Déficit total après les travaux = $18 \times 300\ 000 + 5 \text{ à } 19 \text{ millions} = \mathbf{10,4 \text{ à } 24,4 \text{ millions d'euros}}$ en plus des déficits expliqués ci-dessus.

- **Athènes 2004**

Ces Jo auront coûté 8,9 milliards d'euros au lieu des 4,5 prévus. La reconversion d'un site en Opéra aura coûté à lui seul 300 millions d'euros, non compris dans le budget ci-dessus. Comme pour Vancouver, c'est le coût de la sécurité et des infrastructures qui en sont les principaux responsables. Les dépassements budgétaires des Jeux ont contribué au passage du déficit public grec au dessus de la barre de 3% du PIB fixé par le Pacte de stabilité.

En 2004, selon les derniers chiffres du gouvernement grec, le déficit devrait s'élever à 5,3% et la dette à 112,1%.

Le coût de la vie a beaucoup augmenté mais les salaires n'ont pas suivi.

- **Londres 2014**

Le coût prévisionnel des Jeux a déjà quasiment quadruplé depuis la victoire de Londres en juillet 2005. Alors estimé à 2,4 milliards de livres (quelque 3,4 milliards d'euros), il s'élève actuellement à 9,35 milliards de livres (plus de 13 milliards d'euros).

- **Vancouver 2010**

Les infrastructures 2,83 milliards d'euros au lieu de 586 millions, le coût de la sécurité a triplé, + 235 M€
Estimation du coût total des événements selon le groupe 2010Watch : plus de \$6 milliards

Estimation du montant qui devra être dépensé par la province de la Colombie-Britannique en plus de sa contribution de base : \$170 millions

Budget de fonctionnement des Jeux : \$1 629 269 000

Dette des JO de Montréal payée par les contribuables Québécois : \$1,5 milliards

Coût de construction de l'Anneau de Richmond : \$63 110 000

Coût de construction du Centre des sports de glisse de Whistler : \$104 900 000

Droits de marketing remis au Comité International Olympique (CIO), au Comité International Paralympique et au Comité Olympique Canadien : \$197.217.000

Montant offert par les commanditaires officiels international et national des Jeux : \$961 404 000

Budget d'aménagement des sites fournis par la province de la Colombie-Britannique et le gouvernement fédéral : \$290.000.000 pour chaque palier pour un total de \$580.000.000

Montant de la facture actuelle du gouvernement fédéral pour les Jeux olympiques de Vancouver : \$1,23 milliards

Montant déboursé pour la sécurité jusqu'à présent : près d'un milliard de dollars

Montant pour la sécurité initialement prévu : \$175 millions

Déploiement des effectifs de sécurité : 900 caméras de surveillance additionnelle, 6000 agents de police, 4500 militaires et 5000 agents de sécurité

Nombre de bénévoles attendus : 25 000

Nombre visé de bénévoles bilingues : 3500

Nombre de médailles remises aux JO de Vancouver 2010 : 258

Nombre de membres au CIO : 108, Nombre de femmes membres au CIO : 17

Estimation du nombre d'emplois créés en Colombie-Britannique par les JO entre 2003 et 2007 : 10 500

Nombre d'édifices et d'unités pour ménages à faibles revenus fermés à Vancouver depuis 2007 dans l'intention d'être revendus ou transformés en condos : 9 édifices et 448 unités

Coca-Cola, l'un des principaux commanditaires officiels des Jeux, prévoit vendre plus de sept millions de breuvages pendant la durée des événements.

Prix d'un billet catégorie A pour la cérémonie d'ouverture : \$1 100

Date de mise à l'encan de l'entreprise Intrawest, possédant notamment la station de ski Whistler Blackcomb : le 19 février 2010.

Presse : JO de Vancouver. Coup de froid sur les épreuves de ski

<http://www.letelegramme.com/ig/generales/france-monde/monde/jo-de-vancouver-coup-de-froid-sur-les-epreuves-de-ski-24-01-2010-751476.php>

Dettes vertigineuses, montage financier à hauts risques... Deux stations de ski, hôtesse des JO de Vancouver, pourraient être vendues aux enchères lors des compétitions, laissant planer une menace sur leur organisation.

De notre correspondant au Canada.

« Business as usual (Les affaires continuent comme d'habitude, NDLR) », ironisait jeudi le quotidien The Vancouver Sun pour dénoncer le dernier scandale qui touche les JO (*). Le promoteur immobilier canadien Intrawest, propriétaire des deux stations de ski hôtesse des JO, n'a pas effectué un versement de 524 millions de dollars (371 millions d'euros) à ses créanciers. Résultat, ces derniers ont entamé mercredi une procédure de saisie des avoirs de l'entreprise canadienne et a annoncé du même coup la mise en vente aux enchères des stations Whistler et Blackcomb, le 19 février à New York, en plein milieu des Jeux olympiques ! Intrawest appartient en fait depuis 2006 à un fonds d'investissement américain Fortress Investment. Pour réaliser cette transaction, l'Américain s'est endetté de 1,7 milliard de dollars auprès de la banque d'affaires en difficulté Lehman Brothers. Intrawest se veut rassurant et a assuré que « des discussions sont en cours avec les partenaires financiers » pour trouver une solution.

Les coûts se sont envolés

Si la plupart des experts estiment que les risques d'une annulation des épreuves de ski sont minimes, le Comité d'organisation des Jeux, fortement critiqué ces derniers mois pour les dépassements de coûts des JO de Vancouver 2010, se serait bien passé d'une telle publicité. En septembre 2008, le principal bailleur de fonds du village olympique, le même Fortress Investment, s'était retiré du jeu. La ville, prise de court, a dû s'endetter. Centre des congrès, sécurité, village olympique... Les coûts se sont envolés tous azimuts. La facture des coûts d'infrastructures devrait être de quatre milliards de dollars (2,83 milliards d'euros) au lieu des 760 millions de dollars (539 millions d'euros) annoncés par le gouvernement provincial.

→ le mythe de la croissance économique :

- **Grenoble-1968**

Contrairement aux mensonges habituels, les JO n'ont pas aidé Grenoble à se développer puisqu'elle fut la ville Française de plus de 100 000 habitants s'étant le plus développé dans les années 50 et 60 (les JO ont eu lieu en 1968) et l'endettement a réduit considérablement les commandes publiques par la suite.

Neyrpic s'installe en 1917, sa formidable expansion dans les 60, la fermeture du Site Bouchailler-Viallet en 1972, puis la revente à des entreprises étrangères et le démantèlement démontrent-ils un apport des JO ?

Caterpillar arrive dans les années 50 grâce à une main d'œuvre abondante (voir paragraphe 1) et bon marché. Les mouvements sociaux des années 70, démontrent-ils un apport positif des JO ?

Merlin-Gérin est créée en 1920. Le nombre d'employés en était de 4250 en 1963, aujourd'hui Scheider qui comprend Schneider, Télémécanique, Merlin Gérin, Square D ne compte plus que 6300 emplois sur Grenoble et quel rapport avec les JO ? Le fort accroissement avec les trente glorieuses puis le fort ralentissement après n'ont rien à voir avec les JO, mais avec la croissance générale et le développement du bâtiment, des nouvelles technologies de l'électricité, et la manne électrique de la houille blanche.

Hewlett Packard de son aveu propre s'est installée là pour profiter de la formation technique et scientifique à la Grenobloise. Quel rapport avec les JO ?

Qui peut croire que l'explosion de la population étudiante (très pourvoyeuse d'emplois) dans les années 50 puis 60 a un rapport avec les JO ? Qui peut croire que la création du CENG en 1958 a un rapport avec les JO de 1968 ?

Or nous venons de citer là les fleurons de l'économie Grenobloise. Ils se sont tous développés avant les JO et ont marqué le pas après, faute de crédits de recherche et de commande publique.

• **Albertville 1992**

Exemple d'Albertville 92 : Le solde migratoire est négatif entre 1990 et 1999 (période post olympique) se traduisant par une perte de population dans le canton d'Ugine et, dans une moindre mesure, à Albertville. Et oui adieu le mythe, avant les JO l'activité s'accroît un peu pour construire les infrastructures nécessaires, mais après les JO les collectivités locales et nationales sont tellement surendettées que plus aucun investissement n'est fait et le bassin concerné se retrouve dans une grave crise qui provoque la fuite des jeunes populations qui cherchent du travail.

Les emplois stables ont régressé, passant de 74 MF en 1997 à 54 MF en 1998 et 61 MF en 1999.

Citons Bernard Delcroix, de la *chambre de commerce de Chambéry* :

“L'événement était trop grand pour la Savoie et ses PME, qui n'ont pas pu profiter des bénéfiques directs des retombées”. Les emplois créés temporairement sont précaires (interim), imposent heures supplémentaires, pression pour tenir les délais, conditions de travail épuisantes et dangereuses (effondrement du toit du dôme à Vancouver).

Comme le souligne l'étude réalisée par le Programme Pluridisciplinaire en Sciences Humaines Rhône-Alpes en 1991 : « les retombées industrielles seront ponctuelles, **l'engouement pour les pratiques de ski est déjà bien établi**, et la création d'installations olympiques présente des difficultés d'insertion dans le parc immobilier et des déséquilibres intercommunaux. »

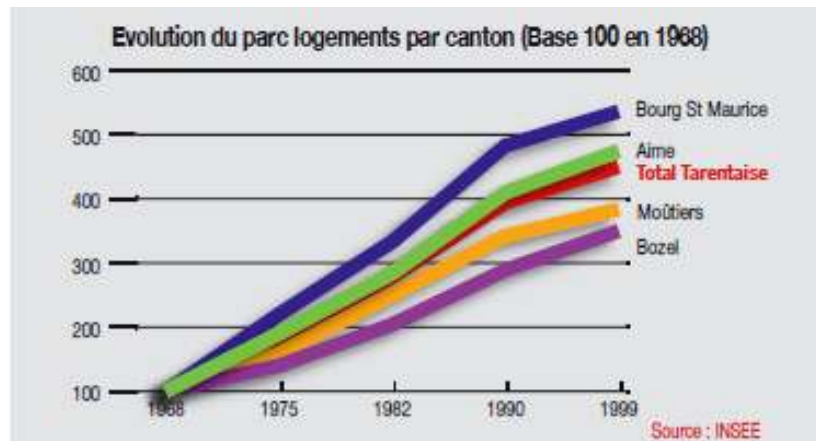
Si les jeux créent 14000 emplois de 1985 à 1990, le chômage est passé de 6,9% à 8,5% entre 1990 et 1992, suite à au brusque arrêt de la commande publique. La Maurienne a bénéficié de plus de créations d'entreprises que la Tarentaise. <http://www.ina.fr/fresques/jalons/Html/PrincipaleAccueil.php?Id=InaEdu03024>



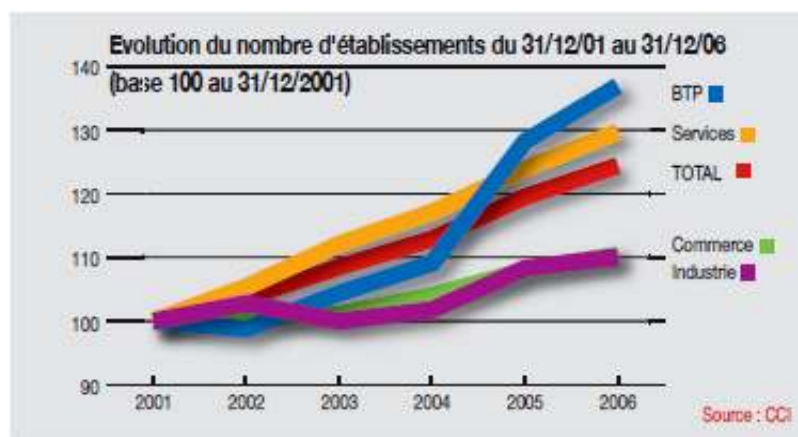
On note un net fléchissement de la construction ayant commencé dans les années 90

Entre 1999 et 2006, 1 254 logements ont été mis en chantier en moyenne chaque année. Le repli enregistré de 2000 à 2002 est essentiellement le fait des cantons de Bourg-Saint-Maurice et Moûtiers qui ont connu un ralentissement assez net en 2001 et 2002. Le canton d'Aime a enregistré un repli dès 2000 et a quasiment

retrouvé son niveau de 1999 en 2006. Cette évolution est irrégulière selon les cantons et les années, très liée au marché de l'immobilier de loisir. L'immobilier de loisir ?? On nous avait pourtant laissé entendre que les JO d'Albertville l'avait développé (10 ans après c'est un assez long terme pour conclure).



On note un net ralentissement de la croissance du parc immobilier dès 1990



On note une baisse du nombre d'établissements industriels dès 2002 ainsi que dans le BTP dès la fin des années 90. Les commerces ont aussi marqué le pas.

Le nombre d'exploitations agricoles est passé de 522 à 438 entre 1999 et 2005, le nombre de chefs d'exploitation dont l'âge est supérieur à 55 ans était le même en proportion en 1999 27,4% pour la Tarentaise et la Savoie, mais en 2005, il était de 26,7% en Savoie et 28,5% en Tarentaise laissant planer un doute sur la reprise des exploitations. (Source MSA)

Contrairement aux idées reçues, les revenus du travail en Tarentaise sont inférieurs à ceux de la Savoie : Salaire moyen par tête en 2006 (mensuel) : Tarentaise : 1545 euros - Savoie : 1786 euros (source URSSAF) Par contre le revenu total par habitant est bien supérieur, le complément est donc fait par les revenus du capital accroissant ainsi les inégalités. Revenu moyen (annuel) / foyer : Tarentaise : 18809€ Savoie : 17392€ Les revenus du travail sont en Savoie supérieurs de 15,6% à ceux de Tarentaise, alors que l'ensemble des revenus est supérieur de 8,15% en Tarentaise par rapport au reste de la Savoie.

NB : L'argumentation ci-dessous ne signifie en rien que nous sommes favorables à un accroissement perpétuel de la démographie. Bien au contraire, nous savons que cela ne peut se faire qu'en étendant au maximum l'urbanisation et en la densifiant, accélérant ainsi les conflits sociaux et la pollution, en s'étendant sur les versant des montagnes, en grignotant sur les terres agricoles. Nous ne faisons que reprendre un argument des pros JO.

Ceux-ci affirment que les JO augmentent considérablement le dynamisme d'une région. Dans leur bouche dynamisme signifie accroissement de la démographie. Or entre 1990 et 1999, faute d'emploi le solde migratoire de la Tarentaise est déficitaire. Seul le renouvellement des générations permet de maintenir une démographie positive à 6% sur la décennie. (Source Insee).

En résumé l'argument est contradictoire avec l'argument des JO propres et populaires, mais en plus, il est faux, rigoureusement faux.

• Turin et son site olympique fantôme

Les installations des JO d'hiver de Turin, en 2006, ont coûté plusieurs millions d'euros. Or, elles sont aujourd'hui à l'abandon. Elles avaient pour objet de créer une économie du sport de haut niveau sur le secteur.

28.01.2010 | Alberto Custodero | [La Repubblica](#) / Courier International

Presse : **Danger d'effondrement, accès interdit**", annonce le panneau fixé sur une grille métallique qui barre l'accès aux tremplins olympiques de Pragela, à 80 kilomètres de Turin. Une mise en garde nécessaire : deux avalanches se sont abattues sur les rampes de saut à skis et sur la piste de réception. Voilà l'état dans lequel se trouvent les infrastructures de saut à skis de Turin 2006.

Plutôt que sur une installation provisoire, le choix s'était porté sur une structure en béton armé d'un coût de 34,3 millions d'euros. On avait dû déboiser la moitié d'une montagne pour créer cinq tremplins – deux pour la compétition, trois pour l'entraînement –, **dans le but de pérenniser les activités sportives sur le site et de créer un vivier d'athlètes sur le versant ouest des Alpes italiennes**. Quatre ans à peine après les Jeux d'hiver de Turin, les installations de saut à skis de Pragela ressemblent à une cathédrale désaffectée dans la neige, tout comme le **Sky Jumping Hotel**, un grand hôtel de 120 chambres construit au pied des installations, désormais fermé. La banderole ornée des logos du "Torino Olympic Park" et barrée de l'inscription "**Bienvenue !**" paraît narguer les candidats à un voyage dans les sites olympiques abandonnés de la ville italienne.

Les tremplins ne sont pas les seules infrastructures ainsi délaissées. Toutes les installations de sports alpins de Turin 2006 (le ski de fond à Pragela, le biathlon à San Sicario, la piste de bobsleigh de Cesana, qui a coûté 61,4 millions d'euros et qui pourrait fermer d'ici à la fin du mois de janvier, les pistes de descente de la Via Lattea) se trouvent dans le même état d'abandon. Plus aucune compétition ne sera disputée sur ces sites, qui sont encore flambant neufs : tout juste quatre ans d'âge. Ils ont disparu de la programmation des rendez-vous internationaux, avec de graves préjudices pour l'économie locale et pour l'image d'une région fortement liée aux sports alpins.

A Pragela encore, la piste olympique de ski de fond, qui a nécessité un investissement d'une vingtaine de millions d'euros pour câbler les 10 kilomètres de l'anneau olympique, créer un lac destiné à produire de la neige artificielle et acquérir 12 canons à neige, demeure inutilisée. En 2009, la piste n'a accueilli aucune compétition, qu'elle soit locale, nationale ou internationale. Le site olympique, fleuron du patrimoine italien, a été déclassé et n'est plus qu'une banale piste touristique. Idem pour les installations de biathlon de San Sicario. Le stade qui héberge le polygone de tir (le seul utilisé dans la région de Turin) est enseveli sous la neige. Coût de la construction du site : 25 millions d'euros. La piste Giovanni Agnelli de Sestrières, avec son slalom spécial pour les compétitions nocturnes, connaît le même triste sort. Les éclairages, qui ont coûté 7 millions d'euros, sont éteints. Sur la piste Alberto Tomba [ancien skieur alpin italien, artisan de la candidature de Turin pour l'organisation des JO 2006] et sur les installations olympiques alpines, la nuit est maintenant tombée.

➔ **le mythe de l'accélérateur de projet**

Grenoble n'aura pas ses JO, mais si les infrastructures inutiles aux citoyens et augmentant les inégalités ne seront pas réalisées, celles indispensables le seront.

En effet, l'hôtel grand standing de 900 places sur l'esplanade, la Marina qui aurait provoqué une hausse fulgurante du coût de l'immobilier dans le quartier et jusque sur le quai saint Laurent tout en défigurant le site, ne verront pas le jour.

Par contre, la requalification de l'esplanade, la nouvelle ligne de tramway, les liaisons avec le quartier de la gare seront bien mises en œuvre. Le tramway E qui relira Le Fontanil au stade Lesdiguières entrera en service en 2014. Dès 2011, commencera la construction de logement (dont 30% sociaux) pour 1200 habitants et la marina sera remplacée par un parc de verdure. (Voilà une bonne nouvelle écologique !)

La gare de Grenoble qui devait être agrandie pour accueillir les JO le sera même sans les JO.

Christian Pichoud conseiller général concède qu'il n'y a pas besoin des JO pour mener à bien la liaison Bourg d'Oisans – Alpes d'Huez en métro-cable. A titre d'expérience un métro-cable Meylan carronnerie – Campus pourrait rapidement voir le jour.

Grenoble n'a pas les jo mais a son doublement de voie sncf Moirans Saint Marcellin mis en service début septembre 2009

Nice aura bien sa ligne LGV mais pas les JO.

Albertville a eu les JO mais pas la remise en service de la Voie Ferrée Albertville-Annecy malgré les innombrables bouchons à Sévrier tous les soirs..

La cours des comptes interpelle la ville d'Albertville :

Observations provisoires de la chambre régionale des comptes concernant la gestion de la commune d'Albertville au cours des exercices 1990 à 1998.

« 1.1 La situation financière de la commune après les jeux olympiques

Lors des précédents contrôles effectués par la Chambre régionale des comptes, en 1992 et 1993, il avait été relevé que la commune d'Albertville risquait d'être confrontée à des tensions financières sur les années 1993-1994 mais qu'elle pouvait équilibrer ses budgets en respectant certains engagements, notamment la limitation des investissements à un volume de 8,5 MF, le strict maintien du patrimoine sans extension d'équipements ni frais de fonctionnement induits, l'encadrement des dépenses de fonctionnement et le recours à une hausse des taux de la fiscalité locale de 4,5 % . »

Monsieur Gibello répond à la chambre régionale de la cour des comptes, suite au rapport sur la situation financière d'Albertville après l'exercice 2003.

Au cours de la préparation des jeux olympiques de 1992, la ville avait pris naturellement un certain retard dans l'entretien ou le renouvellement d'équipements qui n'étaient pas concernés par cet évènement.

Nous ne pouvions pas retarder davantage ces investissements, dont je cite seulement quelques exemples significatifs : rénovations d'écoles maternelles et primaires, construction d'une école maternelle en centre ville, construction d'un gymnase en centre ville, dans le cadre de la rénovation de la cité scolaire Jean Moulin, et entretien lourd du patrimoine culturel, de Conflans en particulier, tels l'église Saint Grat et le château Manuel de Locatel... sans oublier la rénovation du tissus urbain (place Grenette, place derrière l'hôtel de ville...) ces exemples n'étant bien entendu pas exhaustifs."

Quelles conclusions en tirer ?

Monsieur Gibello nous explique clairement que les jeux olympiques provoquent des travaux qui leurs sont propres, et qui n'intéressent que la minorité qui va en profiter aux dépens des biens collectifs : services publics et biens culturels.

- Que cela engendre de l'endettement plus de dix ans après, par l'usure des bâtiments due au manque d'entretien, par le retard à rattraper, par l'inflation entre temps, par les intérêts des prêts.

A noter que les JO pourraient bien retarder le Lyon-Turin Fret au profit du Lyon-Turin voyageurs bien moins urgent écologiquement.

Les Jo un vrai accélérateurs de projets inutiles, dispendieux, polluants, et un véritable retardateur de projets indispensables.

➔ Social

- Les JO organisent le transfert d'argent du travail vers le capital via la pub et les impôts en direction des multinationales et des privilégiés qui assistent pourtant gratuitement aux JO.

-Alors que Jean Luc Rigaut le refuse pour Annecy, les transports seront gratuits pour les favorisés des JO. Qui va financer ? Combien cela va coûter ?

- Prendre des sponsors qui délocalisent et ferment pour se donner un alibi social Salomon Tefal, cela démontre la volonté de vouloir créer des emplois à long terme.

-Augmentation du foncier, les JO font traditionnellement monter le prix du foncier chassant les pauvres des centres villes. De nombreux habitants de Courchevel (depuis plusieurs générations) ont dû quitter le village ne pouvant plus payer les impôts de la demeure familiale. La loi TEPA ne pouvant rien pour eux, en effet c'est intéressant de savoir qu'on ne peut vous prendre que 50% de vos revenus quand vous gagnez 1500 euros par mois en travaillant dix heures par jour.

- Village olympique de Passy expropriation d'agriculteurs
- Le village est sensé être reconverti pour les saisonniers qui logeront donc au pied des stations et devront faire la route tous les jours, tout ça pour laisser plus de lits en station aux touristes

Plus largement, on sait que les emplois créés pour des JO sont précaires, que l'impactage de projets en un court laps de temps conduit à un gaspillage, à des rallonges financières pour être absolument prêts le **jour J**. Les emplois créés temporairement sont précaires (intérim), imposent heures supplémentaires, pression pour tenir les délais, conditions de travail épuisantes et dangereuses (effondrement du toit du dôme à Vancouver).

- Après les JO d'Albertville, la carte neige en Tarentaise est passée de 25 francs à 120 francs, empêchant les populations pauvres de retourner en station.

- Jo de Vancouver, les billets des privilégiés à fort revenu seront payés par les contribuables : Nombre de billets achetés à l'avance par le gouvernement fédéral dont plus de la moitié sont destinés aux députés fédéraux, sénateurs et bureaucrates : 1494 au coût de 447 000\$

→ Manipulation de l'opinion publique

Les enfants : On fait chanter des enfants pour les JO alors qu'ils ne peuvent comprendre les tenants et aboutissants ? La population est déjà assez instrumentalisée comme cela n'instrumentalisons pas les enfants.

Le sondage :

un récent sondage diffusé à corps et à cris dans le Dauphiné libéré prétend que 81% des hauts savooyards sont favorables aux JO à Annecy mais si vous avez le courage d'aller à la fin de l'article vous constaterez que:

- la question précise posée n'est pas écrite dans l'article.
- seules 600 personnes ont été consultées soit un haut savooyard sur 1170.
- 200 personnes consultées sont d'Annecy, alors qu'un haut savooyard sur 3500 est annécien
- 200 personnes consultées habitent les sites olympiques alors qu'ils représentent une partie infime de la population.
- 200 personnes consultées sont de l'agglomération annécienne.

Les autres habitants de Haute Savoie n'ont-ils pas leur mot à dire sur les infrastructures routières à venir, l'utilisation de leurs impôts.

Les habitants de Savoie n'ont-ils pas leur mot à dire alors que le conseil général de Savoie a déjà investi 250 000 euros dans la candidature et le lobbying? Alors qu'ils sont concernés par les projets routiers à venir et leurs conséquences?

Les infos financières cachées les coûts non annoncés.

Des cautions douteuses qui laissent croire qu'un projet aussi pharaonique et gaspilleur puisse être du développement durable, non seulement, ce n'est pas le cas, mais aujourd'hui le développement durable n'est plus suffisant. La décroissance sélective s'impose selon les dernières données des experts du GIEC.

→ Éthique et droits de l'homme

♣ **Droits de l'homme**

- On nous avait promis après Pékin de la démocratie en Chine. 4 mois à peine après Nicolas Sarkozy rencontre pendant une demi-heure le Dalai Lama, la Chine se met en colère et Sarkozy répond

« circulez y a rien à voir » c'est juste une rencontre. Avant et pendant les Jeux olympiques de Pékin 2008, des dizaines de journalistes, blogueurs, militants des droits de l'homme chinois ont été arrêtés, placés en résidence surveillée ou expulsés de Pékin. Les JO sont terminés, nombre d'entre eux sont toujours enfermés, est-ce cela la démocratie que les JO devaient apporter en Chine ?

- Les JO de Vancouver : Pendant que vont bon train les préparatifs en vue de la tenue des Jeux Olympiques de 2010, sur les territoires non cédés par les peuples Coast Salish, St'at'imc et Squamish, le spectacle qui les accompagne continue de causer des problèmes aux populations autochtones, aux personnes vulnérables et à la Terre. **« Leur choix de tenir les Olympiques sur nos terres rend celles-ci accessibles et vulnérables, ainsi que nos sites sacrés et nos territoires médicaux, » dit Kanahus Pellkey. « Nous voulons que les investisseurs sachent que nos terres ne sont pas à vendre. » La fièvre pré-olympique se répand dans la province de Colombie-Britannique où la frénésie économique accélère fortement la gentrification et la construction d'autoroutes, de complexes hôteliers et de condos. Les infrastructures construites exprès pour les JO de 2010 contribuent notamment à la destruction massive des territoires traditionnels des populations autochtones locales. »**
- Pour Vancouver toujours l'un des sponsors principaux est le taïwanais Acer alpagué par la campagne « high technologies – no rights » pour faire travailler des enfants avec des métaux lourds utilisés dans l'informatique.

☞ Éthique des JO

- Tromper la population sur les moyens, les objectifs, les conséquences
- Créer des sondages non représentatifs de la population et parler au nom de la population
- Valoriser le sport business et le fric à tout prix
- Une gestion déplorable des finances publiques
- Financer des multinationales avec les impôts des contribuables, quelle valeur !
- Tromper les gens en faisant croire que l'on va compenser l'effet de serre, alors que les « compensations » vont ajouter de l'effet de serre, moins qu'un autre mode, mais qui dit qu'on aurait choisit un autre mode ?? Est ce une valeur ?

☞ Ethique du sport

- Dans les années 80, l'accès aux JO était plus éclectique et nombreux étaient les sportifs moyens qui y participaient. Depuis quelques années seul un sportif moyen est convoqué par édition des JO afin que les journalistes puissent bien l'humilier pendant les 2 à 4 minutes où il est encore en course après les autres.
- Que sont devenus les termes de large victoire, victoire de grande ampleur, pourquoi parle t-on aujourd'hui de ridiculiser, humilier, étriller, atomiser, écraser...?
- Pourquoi faire le classement d'abord avec les médailles d'or, puis départager avec les médailles d'argent ?
- Une nation qui a cinquante médailles d'argent n'est-elle pas plus méritante que celle qui a une médaille d'or ?
Seule la première place compte ? Le second est un perdant ? Pourquoi ne pas octroyer un point pour la médaille de bronze, 2 pour la médaille d'argent, 3 pour la médaille d'or ?
Et pourquoi ne pas publier des classements alternatifs :
Nombre de points/argent investit pour le sport dans le pays
Nombre de points/Pib ou Nombre de points/nombre d'habitants
- Le dopage. L'important est de faire de son mieux, pas de dépasser les limites de son corps. Depuis les années 80 on entend sans cesse des médecins du sport dire : « dans dix ans nous auront atteint les limites du corps humain, il ne sera plus possible de battre de record », et pourtant 25 ans après, les records sont battus de plus en plus souvent et avec des écarts de plus en plus grand comment cela est-il possible ?

Exemples dans la presse :

Tous dopés les fondeurs et les biathlètes ?

<http://www.20minutes.fr/article/380149/Sport-Tous-dopes-les-fondeurs-et-les-biathletes.php>

Simon Fourcade : «Les menaces de mort, ça fait réfléchir»

<http://www.20minutes.fr/article/303628/Sport-Simon-Fourcade-Les-menaces-de-mort-ca-fait-reflechir.php>

➔ Conclusion.

En résumé le comité anti olympique souhaite, moins de manipulation, un cheveu d'honnêteté au moins. Nous sommes abasourdis par le dossier d'intention qu'est le dossier de candidature, c'est un vulgaire catalogue de conjonctures, rien n'y est étudié ni prouvé sauf le dépassement de budget et les mensonges précédemment dénoncés. On ne s'engage sur aucun coût, aucun budget n'est fait, tous les coûts ne sont pas pris en compte. Pour la partie motivation, on croirait la rédaction lénifiante d'un enfant de sixième en mal d'inspiration, les arguments sont formatés, et hors de propos.

Il est tant de penser à une nouvelle ère des JO :

- ne se déroulant pas dans des zones sur urbanisées
- organisant la solidarité nord-sud
- faisant la plus belle place au sport amateur
- instituant un sport dans des limites humaines ou le plus important est la participation et non repousser indéfiniment les limites.
- Des JO à taille humaine et non pas basé sur un gigantisme qui mène au gaspillage
- Ouverts aux plus pauvres et non réservés aux plus riches
- Non basés sur le consumérisme et les produits dérivés
- Non financés par les impôts et la publicité.
- N'imposant pas de reconstruire tous les 4 ans des infrastructures qui resteront ensuite inutilisées, patinoires, piste de bobsleigh, tremplins.
- Respectant les droits de l'homme
- n'organisant pas le transfert de l'argent du travail vers le capital, il ne faut pas s'étonner quand on prend de l'argent sur le travail pour financer des JO auxquels la population défavorisée ne pourra participer faute de moyens que cette dernière se rebelle, c'est une vraie provocation, une incitation à la violence.
- de faire croire à une ferveur populaire quand on organise une partie entre élites.

S'ils veulent de la ferveur populaire, qu'ils organisent des olympiades des quartiers et des villages, cela fera une bonne occupation aux jeunes, et une saine émulation.